

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE VISION DU COMMERCE INTER » en abrégé « NOVICI »

Siège ABIDJAN MARCORY GFCI RUE POISSON , Lot
199, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE VISION DU COMMERCE
INTER » en abrégé « NOVICI »

Objet : -Achat et vente de produits agricoles (hévéa, cacao, café, noix de cajou brute, coton, soja, karité, arachide, sésame, riz, huile de palme...)

-Transformation de produits agro industriels
-BTP.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY GFCI RUE POISSON , Lot
199, Ilot 24

Dirigeant(s) M APPIA MAMBO GEORGES PATRICK
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09496 du 17/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56538/GTCA/RC/2024 du 17/09/2024

